



Sito d'exploitation  
Les Noës Sausales  
44330 VALLET

Adresse postale :  
Z.A. - 12 rue de la Batardière  
44 690 LA HAYE FOUASSIERE

☎ : 02 40 36 98 48  
☎ : 02 40 36 99 25

DECONSTRUCTION  
CONCASSAGE  
CRIBLAGE

Préfecture de Loire-Atlantique  
6 quai Ceineray  
BP 33515  
44035 NANTES Cedex 1

Monsieur le Préfet,

La société Gautier Valorisation exploite depuis plusieurs années (à la suite du rachat de la société Gautier TP) une installation de concassage soumise à déclaration, au titre des installations classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), au lieu-dit "Les Noës Sausales", sur la commune de Vallet.

Dans la mesure où, dans le cadre du développement de notre activité sur ce site et la création d'une plate-forme de tri et de valorisation des déchets du bâtiment et des travaux publics, nous avons besoin d'adjoindre à ce concasseur un crible supplémentaire augmentant la puissance installée,

Je soussigné, Dominique GAUTIER, gérant de la SARL GAUTIER VALORISATION, agissant pour le compte et au nom de celle-ci, demande l'Enregistrement de l'installation de traitement de concassage-criblage de matériaux inertes et de la station de transit associée au lieu-dit "Les Noës Sausales" sur la commune de Vallet.

S'agissant d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement, vous trouverez ci-joint les renseignements demandés par les articles R.512-46-3 et R.512-46-4 du Code de l'Environnement.

Les communes situées dans un rayon de 1 km de l'emprise du site sont celles de Vallet, Le Landreau, et la Remaudière, toutes situées en Loire-Atlantique.

Enfin, compte tenu de l'emprise au sol de l'installation, nous sollicitons l'autorisation de produire un plan d'ensemble à une échelle réduite (1/400).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Veillez croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre très haute considération.

LA HAYE FOUASSIERE

Le 5 Février 2014

D. GAUTIER

Certificat N° 1112 DEMOLITION (Technicité confirmée)



## II. DEMANDES D'ENREGISTREMENTS

### II.A IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE DES ENREGISTREMENTS

Nom de la Société : GAUTIER VALORISATION  
Forme Juridique : SARL  
Capital : 150 000 €  
Adresse du siège social : Zone artisanale de la Batardière –  
44690 La Haye Fouassière  
RCS : 530 659 135  
Code NAF : 4312 A

Signataire de la demande : - Nom : GAUTIER  
- Prénom : Dominique  
- Qualité : Associé - gérant

*Pour tout renseignement complémentaire concernant cette demande, veuillez consulter M. GAUTIER au 02 40 36 98 48 au siège de la société.*

Un extrait du RCS est reproduit en annexes.

### II.B EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS

#### II.B.1 SITUATION REGIONALE

L'installation se situe sur le territoire de la Commune de VALLET au lieu-dit « Les Noës Sausales ».

**Le centre de l'agglomération de VALLET est à vol d'oiseau à 6,4 km au Sud Ouest de l'installation.**

La Commune est au Sud Est du département.

La RD 108, contiguë au site au Nord, fait office de limite communale avec la commune de LA REMAUDIERE.

Le bourg le plus proche est celui de LA BOISSIERE DU DORE à 2 km au Nord du site.

La région est couverte par les cartes suivantes :

- 1/100000 IGN n° 24
- 1/25000 IGN n° 1323 Est - Gesté

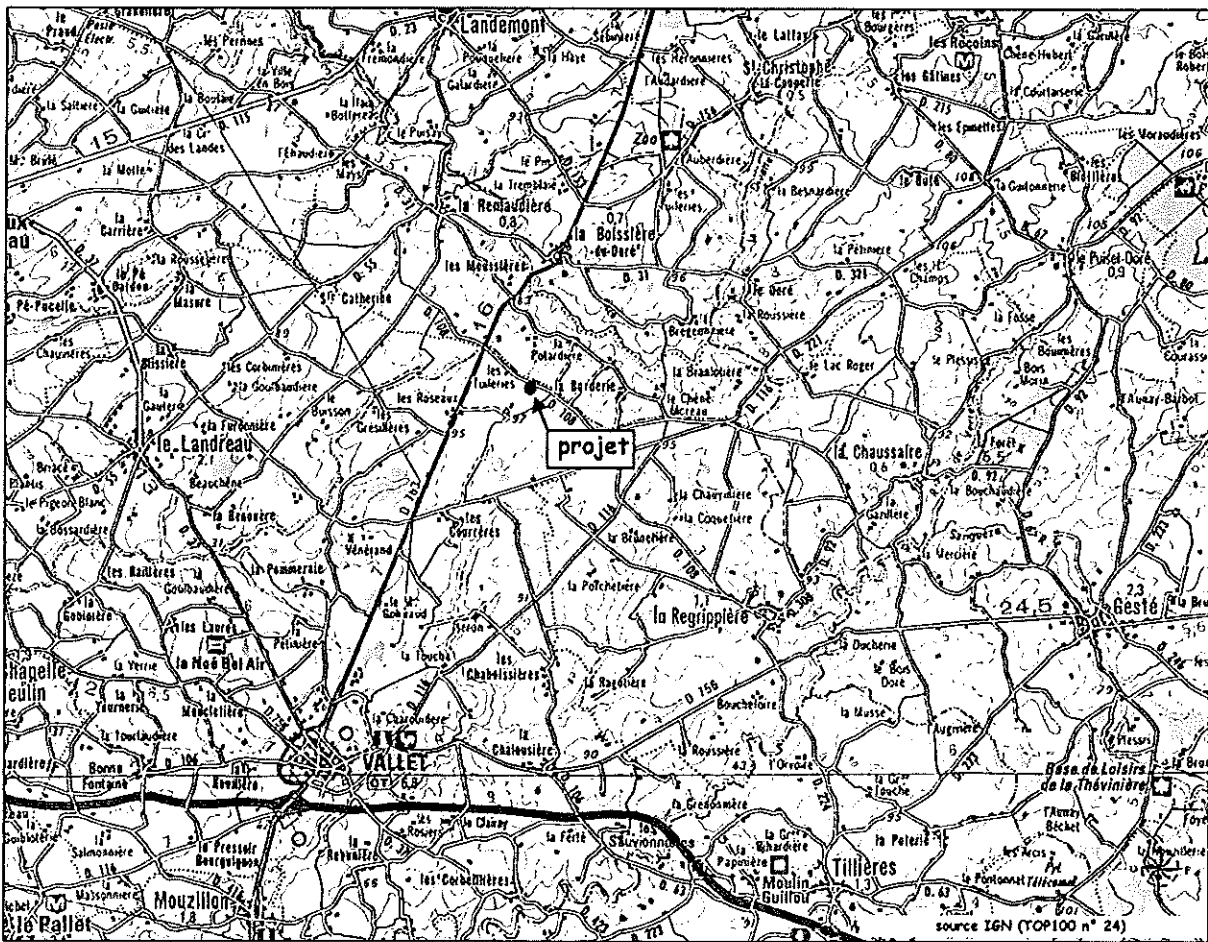
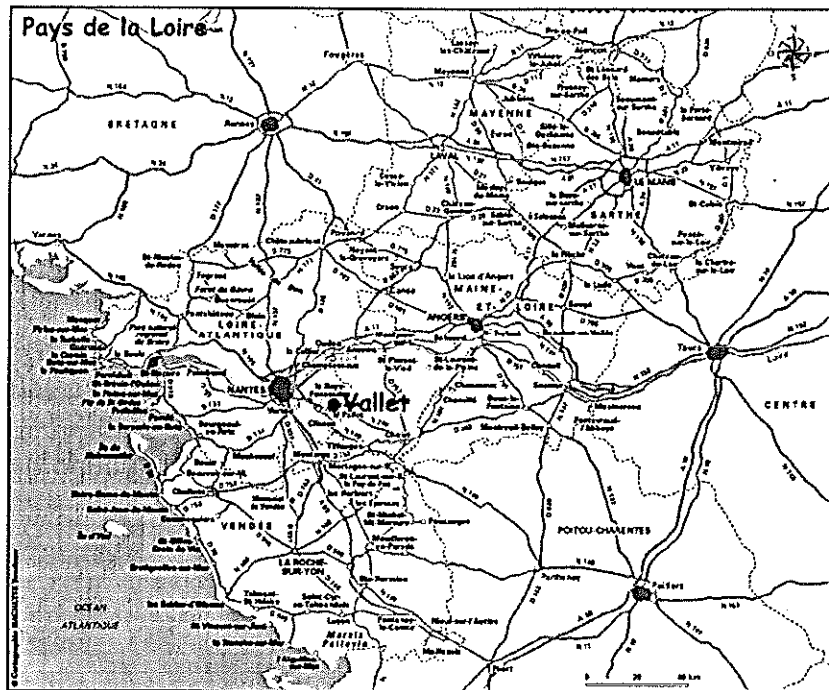
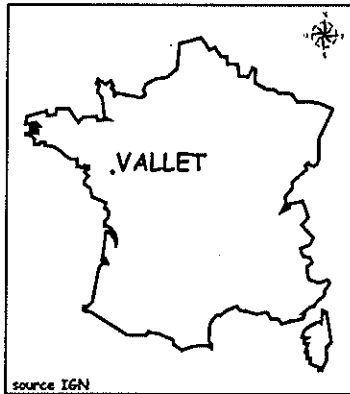


Figure 1 - Situation régionale

## **II.C DESCRIPTION, NATURE ET VOLUME DE L'ACTIVITE - NOMENCLATURE**

### **II.C.1 NATURE DE L'ACTIVITE**

L'activité consiste à :

- recevoir et trier les déchets non dangereux inertes en provenance des chantiers du bâtiment et des travaux publics,
- concasser et cribler des matériaux inertes, déchets du BTP à l'aide d'un concasseur mobile et d'un crible mobile.

Les matériaux concassés sont réutilisés (recyclés) dans les travaux de terrassement, voiries et réseaux divers.

Le concasseur en place est le modèle KOMATSU-BR380JG-1 d'une puissance de 134 kW.

Le crible complémentaire prévu est le modèle KEESTRACK-NOVUM d'une puissance de 72 kW.

En fonction de l'évolution des modèles de matériels pouvant être mis en place, une puissance de 450 kW est sollicitée.

### **II.C.2 VOLUME DE L'ACTIVITE**

Le volume maximal de l'activité envisagé est un traitement de 32 000 tonnes<sup>1</sup> de matériaux par an.

<sup>1</sup> 20 000 m<sup>3</sup> et une densité de 1,6 T/m<sup>3</sup>

### II.C.3 NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSEES

L'installation projetée est décrite comme suit dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, annexe de l'article R511-9 du Code de l'Environnement :

RUBRIQUE	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	REGIME	RAYON D'AFFICHAGE
2515 1b	Broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minéraux et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes. La puissance étant supérieure à 200 kW, mais inférieure ou égale à 550 kW	450 kw (puissance maximale sollicitée pour prendre en compte l'évolution possible des matériels)	E	-
2517 2	Station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques. La superficie de l'aire de transit étant supérieure à 10 000 m <sup>2</sup> , mais inférieure ou égale à 30 000 m <sup>2</sup> :	18 360 m <sup>2</sup>	E	-
2713	Installation de transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux. Surface minimale de classement : 100 m <sup>2</sup>	Benne de 15 m <sup>3</sup> (~10 m <sup>2</sup> )	NC	-
2714	Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois. Volume minimal de classement : 100 m <sup>3</sup>	Benne de 15 m <sup>3</sup>	NC	-
2715	Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre. Volume minimal de classement : 250 m <sup>3</sup>	Benne de 15 m <sup>3</sup>	NC	-

Régime :

A : Autorisation ; E : Enregistrement ; D : Déclaration ; NC : non classé